

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2017

Affectation des résultats 2016

Budget communal

Affectation des résultats :	001 Déficit Investissement	386 391.98 €
	RAR 2016 dépenses et recettes	22 200.00 €
	1068 Recette Investissement	408 591.98 €
	002 Excédent Fonctionnement	12 431.38 €

Budget transport scolaire

Affectation des résultats :	001 Déficit Investissement	8 452.46 €
	1068 Recette Investissement	8 452.46 €
	002 Excédent Fonctionnement	10 216.00 €

Budget Assainissement

Affectation des résultats :	002 Excédent Fonctionnement	3 658.92 €
	001 Excédent Investissement	9 247.33 €

Budget Logements

Affectation des résultats :	001 Déficit Investissement	48 915.32 €
	1068 Recette Investissement	22 905.53 €

Après délibération, à l'unanimité, le CM accepte les affectations de résultats ci-dessus.

Attribution des subventions 2017

Au vu des propositions de la commission, le CM attribue les subventions 2017 suivantes :

ADIL 24 : 150 €

AFSEP : 50 €

AIDES Dordogne : 100 €

Alcool assistance : 50 €

Amicale Laïque Carsac-Aillac : 600 €

APAJH PN : 150 €

Art et Histoire en PN : 150 €

Athéna – Ligne bleue : 500 €

Au Fil de l'Art : 300 €

Boule Aillacoise : 150 €

Clowns stéthoscopes : 50 €

Club de détente des Aînés : 1 200 €

Coopérative Scolaire : 3 200 €

DDEN : 100 €

Entraide Cancer : 150 €

FNACA Canton de Carlux : 50 €

Fol'Y Danse : 200 €

France Alzheimer : 50 €

Groupement d'Employeurs Agricoles : 150 €

Méli Mel'Arts : 150 €

Périgord Escalade : 150 €

Les Restaurants du Cœur Dordogne : 300 €

Secours Populaire Français : 150 €

Tennis Club du Périgord Noir : 200 €

Terre de Culture : 200 €

Union Lamponaise Carsacoise : 200 €

Union Sarlat Natation 24 : 250 €

Vote des taux 2017

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux des taxes locales et vote les taux suivants :

- Taxe d'habitation 11.24 %

- Taxe foncière (bâti) 11.34 %

- Taxe foncière (non bâti) 84.15 %

Vote des budgets primitifs 2017

Annick CHARBONNIER est arrivée en cours de séance lors de la discussion de la présente délibération.

Après délibération, à la majorité par 18 voix pour et 1 abstention le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2017 suivant :

- Budget principal

. Section Fonctionnement	1 256 600
. Section Investissement	1 607 600

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs 2017 suivants :

- Budget annexe transport scolaire

. Section Fonctionnement	31 000.00
. Section Investissement	26 652.46

- Budget annexe Assainissement

. Section Fonctionnement	65 100.00
. Section Investissement	87 447.33

- **Budget annexe Logements**
- . Section Fonctionnement 50 000
- . Section Investissement 75 000

Points sur les dossiers en cours

- Aménagement du bourg d'Aillac : un nouveau projet sans les abords de l'Eglise sera présenté fin avril 2017.
- Plannings de permanences pour les élections :

Dimanche 23 avril 2017

Ouverture du bureau à 8 h – Clôture à 19 h

8h-10h30	P. BONNEFON	F. JARDEL	C. SOUGNOUX	A. DEZON	C. PUYBONNIEUX	
10h30-13h	P. BONNEFON	J. HURTAUD	JP TRAVERSE	C. BENBRAHIM	AM VILLACASTIN	A. CHARBONNIER
13h-15 h30	S. LAZZARINI	P. LAUVIE	D. DEJEAN	JP LABATTUT	C. MERLOT	
15h 30-19 h	P. BONNEFON	C. SOUGNOUX	M. TREFEIL	R. ARTUS	F. JARDEL	B. LASVIGNE

Dimanche 07 mai 2017

Ouverture du bureau à 8 h – Clôture à 19 h

8h-10h30	P. BONNEFON	P. TREILLE	C. SOUGNOUX	A. DEZON	C. PUYBONNIEUX	A. CHARBONNIER
10h30-13h	P. BONNEFON	P. TREILLE	JP TRAVERSE	C. BENBRAHIM	J. HURTAUD	B. LASVIGNE
13h-15 h30	S. LAZZARINI	P. LAUVIE	D. DEJEAN	JP LABATTUT	C. MERLOT	
15h 30-19 h	P. BONNEFON	C. SOUGNOUX	M. TREFEIL	R. ARTUS	F. JARDEL	

Questions diverses

Demandes subventions scolaires : le CM, à l'unanimité, prend les décisions suivantes :

- Séjour organisé par le Collège la Boétie en Italie du 08 au 14 avril 2017 pour 4 élèves de la commune : 50 € / élève
- Séjour organisé par le Lycée Pré de Cordy en Espagne du 3 au 12 mai 2017 pour 1 élève de la commune : 50 €
- Séjour organisé par le Centre de Formation d'Apprentis du 7 au 27 mai 2017 pour 1 élève de la commune : 50 €

Demandes de prêts de chapiteaux : le CM donne à l'unanimité son accord pour les manifestations suivantes :

- Rallye touristique cavaliers le 16.04.2017 : occupation du terrain communal près du lavoir
- Portes ouverts Pêche étangs Saint Vincent le Paluel le 06.05.2017 : prêt de chapiteaux + tables et chaises
- Fête des voisins le 06.05.2017 : prêt de chapiteaux et de tables et chaises

Devis des Récup'Acteurs : le Maire fait part d'un devis pour l'ameublement complet du logement de la Maison Carrier pour un montant de 2 215 €. Le CM autorise à l'unanimité le Maire à signer ce devis.

Demandes d'occupation du domaine public : le CM autorise à l'unanimité l'installation d'un stand de vente de barbe à papa et d'un camion de vente à emporter sous certaines conditions.

- Le Maire fait part des Olympiades Festives intercommunales à l'Etang de Tamniès le dimanche 18 juin 2017 : du fait d'élections et de l'organisation d'une manifestation par l'association locale le même jour, il sera difficile d'avoir sur place un référent communal.

- Le Maire fait part de la Licence IV communale qui est pour l'instant non utilisée et qui ne doit pas tomber en inactivité ; il est proposé de l'utiliser lors des marchés gourmands d'Aillac.

- Les prochains CM sont fixés au vendredi 9 juin 2017, jeudi 20 juillet 2017 et vendredi 1^{er} septembre 2017 à 18h30.

La séance est levée à 21h30.

A Carsac-Aillac, le 10 avril 2017